



Rousies, le 13 mai 2025

Convocation

Tirage au sort de la liste préparatoire des jurés d'assises pour l'année 2026.

En application aux dispositions de l'article 260 du code de procédure pénale, le Maire doit procéder à un **tirage au sort public** pour constituer à partir des listes électorales, la liste préparatoire des jurés d'assises pour l'année 2026.

Le nombre de personnes à tirer au sort est le triple de celui figurant sur l'arrêté préfectoral du 25 avril 2024 fixant pour chacune des communes du département du Nord le nombre de jurés. Pour la ville de Rousies le nombre est de 3. Il sera procédé au tirage au sort de 9 noms.

Ce tirage au sort se déroulera le jeudi 22 mai 2025 à 14h30 dans la salle d'honneur de la mairie lors d'une séance publique.

Il est précisé que le tirage au sort, effectué au niveau communal, ne constitue que le stade préparatoire de la procédure de désignation des jurés. La liste définitive sera établie dans les conditions prévues aux articles 262 et suivants du Code de procédure pénale.

Un juré est un citoyen tiré au sort sur les listes électorales pour siéger à la Cour d'assises. Il participe aux côtés des magistrats professionnels au procès des personnes accusées de *crime : infraction la plus grave punissable par une peine de prison (homicide volontaire ou viol par exemple)*. Le juré exerce pleinement la fonction de juge. Si vous êtes retenu pour siéger lors d'une session d'assises, vous êtes obligé de le faire sauf s'il y a un motif grave qui vous en empêche. Vous devez respecter certaines obligations. Le juré d'assises est un citoyen inscrit sur les listes électorales et qui remplit certaines conditions.

Conditions :

- Vous êtes de nationalité française
- Vous êtes âgé d'au moins 23 ans
- Vous savez lire et écrire en français
- Vous ne vous trouvez pas dans un cas d'incapacité ou d'incompatibilité avec les fonctions de juré.



Le Maire./
Josiane SULECK

Mairie de Rousies

Département du Nord – Arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe – Canton Fourmies
BP 73005 ROUSIES 59606 MAUBEUGE Cédex - ☎ 03.27.62.15.01
E-mail : etatcivil@rousies.fr site internet : <http://www.mairie-rousies.fr>